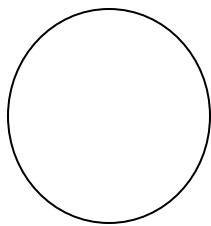


6 octobre



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi 6 octobre 2025 à 19h à la Salle du Conseil du 1, 8<sup>e</sup> Rang, St-Jean-de-Cherbourg.

## Sont présents :

Monsieur Jocelyn Bergeron maire  
Monsieur Herman Dumont conseiller  
Monsieur Maurice Gagnon conseiller  
Monsieur Sylvain Milette conseiller  
Madame Francine Michaud conseillère  
Madame Alysson Proulx Bergeron conseillère  
**Absente :**

## Absente :

**Les membres présents forment le quorum.**

Est également présente, madame Francine Ouellet Leclerc directrice générale greffière trésorière, qui agit à titre de secrétaire.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jocelyn Bergeron

2025-10-197 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été transmise à l'avance;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le maire à fait lecture de l'ordre du jour

**IL** est proposé par : madame Francine Michaud

**Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :**

## D'adopter l'ordre du jour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-10-198 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 qui leur a été transmis à l'avance;

**IL** est proposé par : monsieur Herman Dumont

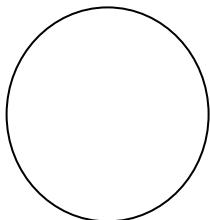
**Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :**

## D'approuver le procès-verbal de la Séance ordinaire du 8 septembre 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-10-199 APPROBATION-PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES ÉMIS  
POUR LA PÉRIODE DU 1 SEPTEMBRE 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2025 POUR LA  
MUNICIPALITÉ DE ST- JEAN-DE-CHERBOURG**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la direction générale;



6 octobre

**IL est proposé par** monsieur Herman Dumont et résolu à l'unanimité :

**QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg approuve la liste des comptes à payer, la liste des chèques et prélèvements émis, les salaires payés et la contribution financière de l'employeur totalisant les sommes suivantes:

Comptes à payer		20 537.37 \$
Chèques et prélèvements émis		559.87 \$
Salaires payés du 24/08/2025 au 20/09/2025	6 031.91 \$	
Contribution de l'employeur	759.65 \$	6 791.56 \$
<b>TOTAL</b>		<b>27 888.80 \$</b>

ADOPTÉE

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée Francine Ouellet Leclerc, directrice générale et greffière-trésorière, certifie de la disponibilité de crédits pour ces dépenses.

ADOPTÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-10-200

### CORRESPONDANCE

a) Lettre de démission

Monsieur le maire lit la lettre de démission de madame Jocelyne Sergerie

**Il est proposé par :** monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents :

D'accepter la démission de madame Jocelyne Sergerie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2025-10-201

### PROGRAMME DE LA TECQ 2019-2024 DU TRANSFERT DE REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

#### ATTENDU QUE :

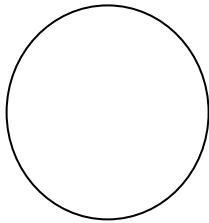
- \* La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 ;

- \* La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est résolu que** et préposé par monsieur Maurice Gagnon

- \* La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

- \* La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent



**6 octobre**

\* La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

\* La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

\* La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

\* La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés vérifiés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-10-202 AUGMENTATION DU FONDS RÉSERVÉS DES TERRES PUBLIQUES(TPI) À  
MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ**

**CONSIDÉRANT QU'**en 2024, la MRC de La Matanie a distribué à la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg des revenus nets générés par les activités forestières sur les terres publiques pour une somme de 11 683 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**au 31 décembre 2024, ces revenus se sont retrouvés dans le Surplus accumulé non affecté;

**CONSIDÉRANT QUE** ces sommes doivent soutenir des activités de mise en valeur des ressources et des terres forestières de son territoire;

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Francine Michaud

**Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents :**

**QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg augmente de 11 683 \$ le Fonds réservés des TPI à même le surplus accumulé non affecté en Raison des éléments mentionnés dans le préambule.

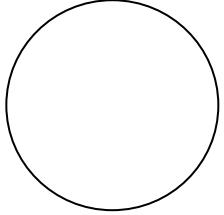
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-10-203 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE  
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024**

La directrice générale et greffière trésorière dépose le rapport financier et du vérificateur pour l'année 2024 tel que préparer par la firme comptable Mallette.

Il est proposé par monsieur Herman Dumont  
D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur externe

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**



6 octobre

2025-10-204

**SOUMISSION DE AMRIK INNOVATION FIRME INGÉNIEUR**

**CONSIDÉRANT QU'** il faut un ingénieur dans le projet de rénovation du centre communautaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet consiste à préparer les documents techniques en ingénierie pour fermer une nouvelle pièce dans le bâtiment existant de la salle communautaire de St-Jean-de-Cherbourg. Entre autres, ce projet implique : l'ajout d'une cuve de lavage dans le dépôt, la modification de la ventilation pour le pour le dépanneur, l'ajout d'une prise de courant extérieur, l'ajout d'un luminaire extérieur et la construction d'une nouvelle terrasse avec escalier extérieur

OFFRE DE SERVICE ;

- \* Visite de relevé
- \* Estimation budgétaire des coûts de construction;
- \* Ingénierie nécessaire à la conception;
- \* Mise en plan et rédaction du devis technique préliminaire;
- \* Mise en plan et rédaction du devis technique pour soumissions.

Le montant de la soumission est de 6 625.00 \$

**Il** est proposé par : madame Francine Michaud

**Et** résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**D'**accepter la soumission de AMÉRIL INNOVATION au montant de 6 625.00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

2025-10-205

**VARIA**

**Il** est proposé par monsieur Sylvain Milette

**D'**annuler la rencontre de travail le 27 octobre 2025

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

2025-10-206

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

2025-10-207

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Il** est proposé par madame Francine Michaud

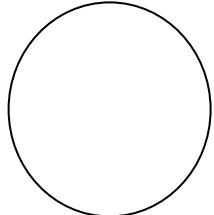
**Et** résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**De** levée la présente séance à 19h.15

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

6 octobre

Jocelyn Bergeron  
Maire



FRANCINE OUELLET LECLERC  
Directrice générale et greffière-trésorière

Approbation des résolutions

*Je, soussignée, Jocelyn Bergeron de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg,  
ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les  
résolutions qui y sont contenues, conformément à l'article 142 (2) du Code  
municipal du Québec.*

*Jocelyn Bergeron maire*